

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur Base Militaire situé sur la commune de MONT DE MARSAN.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Crème dessert (Besoin de crème dessert chocolat/caramel/café avec signe d'identification HVE) (réponse le 24/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 3 360Unité(s) - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Yaourt aromatisé (YAOURT BRASSE AROMATISE ABRICOT ET FRAISE 125G AVEC SIGNE D'IDENTIFICATION HVE) (réponse le 24/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 5 640Unité(s) - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Yaourt nature (YAOURT NATURE BREBIS ÉTUVÉ 125G AVEC SIGNE D'IDENTIFICATION HVE) (réponse le 24/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 1 680Unité(s) - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Yaourt nature (YAOURT NATURE CHÈVRE ÉTUVÉ 125G AVEC SIGNE D'IDENTIFICATION HVE) (réponse le 24/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 1 680Unité(s) - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Yaourt nature sucré (RIZ AU LAIT NATURE SUCRE HVE 100G) (réponse le 24/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 1 680Unité(s) - 10 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Hebdomadaire

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison entre 7h30 et 9h30 ou de 11h à 13h30 les vendredis, les contraintes administratives vous donnant accès à la base aérienne: pièce identité, permis de conduire et papier du véhicule.

Spécifications complémentaires :

Avoir un agrément sanitaire valide

Date limite de remise des offres :

24/09/2025, à minuit.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 01/10/2025 au 31/12/2025

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 30%
- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 25%
- Mode de production des denrées (signe de qualité ou équivalent) (Attestation d'engagement délivré par l'organisme certificateur) – 20%
- Qualité du produit (fraicheur) (Délai le plus court entre la date de fabrication et la date de livraison) – 15%
- Services proposés (condition de livraison) (Aptitude à respecter les dates de livraison) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- Base Militaire
- EDOIRD DESNOS
- 1061 avenue du colonel rozanoff
- 40000 MONT DE MARSAN
- Responsable des achats : Maeva SOUSTRE
- Téléphone : 05 58 46 77 53
- Courriel : edouard-f.desnos@intradef.gouv.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal

16/09/2025

administratif : Tribunal Administratif de Pau